Notes sur « argent et société »

On a montré :

* Utilité de l’argent/monnaie : équivalent général permettant de comparer abstraitement la valeur des biens (« résumé de tous les biens », Spinoza)
* Nécessité actuelle de l’argent pour vivre :
	+ Non auto-suffisance individuelle (nécessité des échanges de biens)
	+ Cadre spécifique de l’économie marchande (et du salariat qui va avec : économie marchande capitaliste): les biens ne sont disponibles que sur le marché (ils doivent être achetés contre leur équivalent monétaire) ; cycle T => M => A => M (pas d’échange M/M)
	+ Il n’en a pas toujours été ainsi : toute économie n’est pas marchande ni capitaliste.

Le problème des inégalités de revenus/patrimoine/richesse

Qu’est-ce qu’être riche ? Avoir plus que ce dont on a besoin (surabondance)

Qu’est-ce qu’être pauvre ? Avoir mois que ce dont on a besoin (sousabondance)

Autrement dit, pauvreté et richesse caractérisent le rapport entre besoins/revenus

Questions fondamentales :

* Qu’est ce qui justifie les inégalités économiques ? (y a-t-il de justes inégalités ?)
* Jusqu’à quel point peuvent-elles se justifier ?
* Quel est le rapport entre la richesse des uns et la pauvreté des autres ?

Cf. <http://www.inegalites.fr>

* le rapport entre le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres. En 2007, il était égal à 50 778/7 698 = 6,6. Autrement dit, les 10 % des Français les plus riches avaient un niveau de vie, en moyenne, 6,6 fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres : 4200 euros / mois contre 640 euros par mois.

**COTE RICHES**

* En France, 1% de la population concentre 10% de la richesse produite par le pays (PIB) ; au niveau de l’ens. des pays industrialisés, c’est entre 10 et 20%
* salaire annuel moyen du chef d’entreprise (+ 50 employés) était en 2005 de 127 400 euros ; salaire moyen de la population :
* Entre 2004 et 2010, les 0,01 % les plus riches (1000 personnes env.) ont vu leur revenu annuel (salaires et revenus du patrimoine compris) s’accroître de 32,3 %, soit de 178 900 euros (données avant impôts), passant de 556 100 à 735 000 euros : une augmentation équivalente à plus de treize années de Smic
	+ Ces 0,01 % gagnent en moyenne : 70 000 euros / mois, soit env. 60 fois le smic (1200 euros nets env.) ; gagnent en un an ce qu’un salarié au smic gagnerait s’il travaillait 60 ans d’affilée.
	+ Parmi ces 0,01, certains gagnent jusqu’à plusieurs millions d’euros par mois, soit plus de 1000 fois le smic mensuel ; en un an, ils gagnent 1000 années de smic…
* salaire moyen de l’ensemble des salariés du privé s’élevait à 33 010 euros

**COTE PAUVRES**

* En France, un individu peut être considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 814 ou 977 euros (données 2011) selon la définition de la pauvreté utilisée (seuil à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian [[1](http://www.inegalites.fr/spip.php?article343&id_groupe=9&id_mot=76&id_rubrique=1#nb1)]). Le revenu pris en compte est le revenu dit *disponible*, après impôts et prestations sociales.
* La France comptait 4,9 millions de pauvres en 2011 [[1](http://www.inegalites.fr/spip.php?article270&id_groupe=9&id_mot=76&id_rubrique=1#nb1)] si l’on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian et 8,8 millions de pauvres si l’on utilise le seuil de 60 % du niveau de vie médian (voir notre définition ci-dessous). Dans le premier cas, le taux de pauvreté est de 8 %, dans le second de 14,4 % (donc entre 10 et 15% de pauvres). En 2011, le seuil de pauvreté situé à 60 % du revenu médian, pour une personne seule, est de 977 euros mensuels, celui à 50 % de 814 euros (revenu médian : 1600 euros mensuels env.).
	+ [Salaire](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/salaire.htm) tel que la moitié des salariés de la [population](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population.htm) considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la [moyenne](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/moyenne.htm) de l'ensemble des [salaires](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/salaire.htm) de la population considérée.
	+ Salaire moyen : env. 25 000 annuels nets
* La pauvreté a baissé des années 1970 au milieu des années 1990. Elle est ensuite restée plutôt stable jusqu’au début des années 2000. Depuis 2002, le nombre de personnes pauvres au seuil de 50 % a augmenté de 1,2 million (+ 31 %) et le nombre au seuil de 60 % a progressé de 1,3 million (+ 18 %). Les taux sont passés respectivement de 6,5 à 8 % et de 12,9 à 14,4 % en 2011.